**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

**Band:** 5 (1917)

Heft: 6

**Artikel:** Etymologies romandes

Autor: Bertoni, Giulio

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-817697

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# ETYMOLOGIES ROMANDES

par Giulio BERTONI.

IV.

### Frib. achubré « de toute sa force ».

Je crois que nous avons à faire avec le mot bré « bras » (brachium). La première partie de cette locution (achu-) représente le latin a d + su(r) sum « par dessus », de sorte que achubré pourrait se traduire littéralement : « par dessus le bras ». ¹ C'est par le sens concret qu'on est arrivé à une signification abstraite (p. ex. prier achubré « avec ferveur »).

#### Frib. akuilli « chasser le bétail ».

Le verbe akuilli vient, à mon avis, de \*ad + colligire (\*colligire est pour colligere, cp. franç. acueillir) 2. Le sens a été d'abord: « réunir, recueillir 3 » et puis: « réunir le troupeau du bétail pour le chasser, pour l'amener ». Dans le patois de Bournois (Doubs), il existe le verbe ekedre « chasser le bétail » remontant à -colligere et à Châtenois aitiudre (cp. tiudre cueillir) signifie: « exciter à avancer les bêtes de trait à l'aide du fouet ou d'autre moyen ».

Les formations de ce genre ne sont pas rares dans les dialectes fr.-provençaux. Cp. toudoulón, todolón « toujours » (proprt tout de long), Glâne: toparâ « aussi » (proprt tout pareil).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'étymon acuculare ne peut pas être pris en considération, grâce au -k- conservé.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Dans quelques patois franco-provençaux, se kuilli a le sens de « s'en aller, partir » (propr. « se préparer pour partir, se réunir pour le départ »). A Blonay, acuilli signifie : « lancer, jeter ».

### Frib. borí « collier pour l'attelage des chevaux ».

La terminaison - i représente naturellement le suff. latin - èllu (cp. frib. marti marteau). Le radical n'est autre chose que burra « bourre ». Le mot va donc avec les franç. bourlet bourrelet « coussin rempli de bourre; bandeau rembourré que les chevaliers portaient autour de leur casque dans les tournois ». On sait, en effet, qu'on enfonce de la bourre dans le bori, qui est donc \*burr-ellu, tandis que le franç. bourrelet est \*burr-ell-ettu. Je rattache aussi à burra le fr.-prov. barlaté, berlaté, barlatâ « porteur de fromages, œufs ou autre chose de la campagne en ville », à savoir \*burrellett-ariu, ainsi appelé grâce au coussin rempli de bourre que les campagnards avaient l'habitude de mettre sur le cheval ou le mulet ou sur les épaules pour porter les paniers. L'anc. franç. bourrel avait le sens de sac rempli de bourre. De barlaté est venu le franç. dial. rom. blatier (même sens), que M. Wissler, Schweiz. Volksfranzösisch, Erlangen, 1909, n'enregistre pas. Je saisis enfin l'occasion pour faire observer que le franc. bourrelet avec le sens de « renflement circulaire » (Dict. gén., nº 2, p. 276) n'est pas probablement le même mot que le précédent, mais un dérivé d'un radical \* bora borra « masse arrondie », d'où viennent vall. bourlot « peloton », bourlette « tumeur arrondie, boule », poit. bourolle « vessie », vén. borondolo « rotolo » borondolar « rotolare », lomb. borin « capezzolo », etc. Nigra (Zeitschr. f. rom. Phil., XXVIII, 7) tirait tous ces mots d'un lat. orbis avec métathèse, opinion invraisemblable, que M. Meyer-Lübke, Rom. Et. Wb., nº 1214 ne mentionne même pas. Il postule, en revanche, un mot obscur \*bora « runder Holzklotz », mais il vaut mieux, à mon avis, s'en tenir au radical préroman \*bor-borr-, auquel je rattacherai aussi le tess. bora « tronc d'arbre ».

### Frib. cotsón « tresse de chanvre non battue ».

Ce mot n'a pas été relevé par Gierig, Terminologie der Hanfund Flachskultur, Heidelberg, 1913. Il y a une famille de termes désignant l'étoupe la plus grossière du chanvre qui paraît remonter à \*cocca \*coccula (de coccum noyau). Ainsi, on a à Bormio (Valtelline) štopa de li kokola (Longa, "Wörter u. Sachen, III, 110; Gierig, p. 86) et à Plaisance: cocla « capecchio ». C'est évidemment la forme qu'on a l'habitude de donner aux tresses du chanvre, en les entortillant fortement, qui a suggeré cette métaphore.

### Echallens: delaura « chanvre en étoupe ».

Je range ce mot, inconnu jusqu'ici, avec le gruérien ara, le vaudois aura (Oron), le tessinois (Valmaggia) òvra « chanvre en étoupe », parmi les dérivés de opera (Gierig, p. 86). Seulement la première partie du mot demande à être expliquée. Je l'explique de la façon la plus simple, en admettant que l'article partitif s'est soudé au substantif. Delaura doit avoir été tiré de locutions telles que celles-ci: « il y a de l'aura; voici de l'aura », etc.

## Frib. grefión « espèce de cerise (bigarreau) ».

Je commencerai par donner quelques renseignements sur l'expansion géographique de ce mot, qui désigne, à proprement parler, le fruit d'un « cerisier enté ». On trouve grafyón dans les Basses-Alpes et dans les Alpes-Mar., agrafyóun dans la Vaucluse, grefyón dans l'Ain et la Savoie (cp. la carte « cerise » de l'Atlas ling. de la France), grafión à Echaliens, galfióm « ciliegia grossa con polpa dura » dans le Tessin (Valmaggia; à Menzonio: calfión), galfión à Ludiano, šgalfión à Lugano et Sonvico (Valcolla). A Milan, on a sgrafión, à Poschiavo: garbión et galbión et en piémontais: grafiún. Il s'agit donc d'un mot très répandu. Mistral (II, 79) cite encore le prov. engrafieu et le crem. grafiú.

Nous avons là un mot apparenté au franç. greffe greffer tiré de graphium « pousse d'arbre » (C. G. L., VII, 7, 22). Grefión en est dérivé grâce au suff. -ón.

## Frib. guetterlé, « ouverture dans une porte, avec grillage ».

C'est un dérivé de l'além. gâter, gâter (Schw. Idiot., II. 495, 507), allem. Gatter. Tappolet (Alem. Lehnw., s. v.) connaît uniquement gatr (Ajoie, Delémont) "Gitter in der Kirche" et gatrat (Jura bernois). Le changement de signification est aussi bien remarquable.

De la même base viennent probablement les mots tessinois *éartégn* (Leventine), *gratégn* (Menzonio) « porte à claire-voie » (Zeitschr. f. rom. Phil., XXII, 467, n. 2).

### Frib. ovaille « cas de force majeure ».

Je veux ajouter aux exemples de ce mot donnés dans les « Annales fribourgeoises » IV, 16, la forme orvale s. f. « dommage, dégats produits par les orages et autres causes » dans la region de Belfort. A Bournois : ovâle, même sens. A Châtenois : orvâlu « exposé aux orvales ». Ainsi, le dossier de ovaille s'enrichit toujours davantage, mais l'étymon de ce terme intéressant demeure obscur.

## Frib. peχliá « pétrir ».

Je pense, pour ce mot, à \*pistulare, devenu \*pisclare (de pistare), avec -skl- traité comme dans misc (u)lare, meχliά. On est tenté de rattacher à \*pistulare le franç. pêle(-mêle), nap. (mmeska-)peska, tarant. (meska-)peska, calabr. (mmiska-)piska (Merlo, « Rev. de dial. rom. » II, 258) « confusion, brouhaha ». En anc. franç. pesle mesle, melle pelle, quelle melle ecc., avec un e ouvert inexpliqué (Foerster, Yvain, v. 443: mesle: gresle grêle). De peχliά vient empeχliά « presser, écraser ».

#### Frib. tà « courtilière ».

A Fribourg, la « courtilière » est appelée ta. C'est un mot obscur, dont j'ai eu l'occasion de m'occuper dans la « Romania », XLIII, 616. A cette occasion, j'ai dit, grâce à une obligeante communication de M. Gauchat, que tà désigne à Vuillens la « salamandre ». Je peux ajouter que tà signifie « salamandre » dans les départements de la Dordogne, Vienne, Haute-Vienne, Allier et signifie, par contre, « tétard de grenouille » dans la Corrèze (Atlas ling. nº 1719).

# Val d'Entremont, Val de Bagne « tsoton » petit tas de foin.

Le mot tsoton se trouve aussi à Yvorne, avec une forme quelque peu différente (tchotron), où tch- dépend des exigences phonétiques locales et ·r- n'est qu'une épenthèse après consonne dentale. Il est toutefois évident qu'il s'agit du même mot. M. E. Tappolet qui vient de consacrer une belle étude aux termes de fenaison dans les patois de la Suisse romande (« Bull. du Gloss. » VIII, 43) se borne à enregistrer tsoton et avoue ne pas connaître son étymologie. C'est avec une juste hésitation, qu'il écrit : « on ne trouve nulle part tsaton » petit chat « qui conviendrait pour le sens » (car un nom d'animal a souvent servi à désigner un tas de foin, de blé ou d'autre chose, par exemple à Lens, Valais, fayeta signifie « petite brebis » et « gros rouleau de foin »).

Je crois que tsoton vient du mot calathus très répandu dans les dialectes alpins avec le sens de « hotte, casier, tiroir » etc. (Voir mon article sur les dénominations de la « hotte » dans l' « Archivum romanicum » I, 156, 159 : rétor. kául, vén. kalto etc.) De calathus on a tiré d'abord tso (\*cal(a)t(u)) qu'on trouve encore à Blonay (Odin, p. 609 : tsó « compartiment d'une arche à grain ») et enfin, avec le suff. -on(e): tsoton (\*cauton(e), caltone, calathone) où le -t- a été conservé grâce à l' -au- (o) qui s'est développé de -al+cons. Ce n'est pas la première fois qu'un objet concernant la fenaison, une « mesure », un « modèle », une « forme » ont servi à désigner un tas de foin. Dans la vallée du Rhône, de Chamoson à Yvorne, on a le mot avoulye « tas de foin ». Or ce nom provient de la perche appelée « aiguille » au moyen de laquelle on transporte le tas de foin.